29 janvier 2008 **08.125**

Interpellation du groupe UDC

Quelles actions le Conseil d'Etat a-t-il aujourd'hui lancées pour réaliser le TransRUN?

Votre rapport du 26 septembre 2007 traitant principalement du TransRUN a brillamment démontré la faisabilité technique et financière d'une diretissime ferroviaire Neuchâtel – Cernier – La Chaux-de-Fonds – Le Locle. Vous mentionnez notamment des avantages/coûts "absolument exceptionnels pour un projet ferroviaire".

– Le mode de financement PPP pour une ligne ferroviaire aurait reçu l'aval du Conseil fédéral, à titre d'innovation. Avez-vous déjà contacté des partenaires?

– Avez-vous consulté les CFF qui devront démanteler la ligne actuelle?

– Quelles actions avez-vous aujourd'hui lancées pour réaliser le TransRUN?

Vous avez évoqué une inauguration en 2017. Aujourd'hui, le temps presse, compte tenu de l'étude à entreprendre pour un tel projet, de l'obtention du financement et des autorisations d'exploitation avec enfin une durée de construction de 5 à 6 ans.

Nous remercions par avance le Conseil d'Etat pour ses réponses claires et précises.

Signataires: R. Clottu et S. Rosselet.